

An illustration of two hands in white shirts and black suits, holding a silver tray. The word "E-FORMATION" is written in large, bold, orange capital letters across the tray.

E-FORMATION

L'INFORMATION ET LE CONSEIL SUR LE CONTRAT D'ASSURANCE NON-VIE

E-LEARNING - PARCOURS N° 3

PUBLIC CONCERNÉ

Intermédiaire d'assurance,
collaborateur d'intermédiaire d'assurance

L'INFORMATION ET LE CONSEIL SUR LE CONTRAT D'ASSURANCE NON-VIE

MODALITÉS

E-learning - Parcours : 80,40 € TTC - Durée : 1 heure.

Offre réservée aux adhérents CGPA et à leurs collaborateurs.

PUBLIC CONCERNÉ

Intermédiaire d'assurance, collaborateur d'intermédiaire d'assurance.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Savoir remplir son devoir d'information lors de la souscription d'un contrat en assurance non-vie
- ▶ Etre capable de conseiller un contrat adapté aux besoins exprimés du client
- ▶ Connaître les limites du devoir de conseil

PROGRAMME

Un parcours qui se compose de 3 modules et d'un quiz de connaissances :

- ▶ Module 1 : Informer avec pertinence votre client
- ▶ Module 2 : Conseiller efficacement votre client
- ▶ Module 3 : Adapter votre devoir de conseil à votre client

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Cas pratiques à réaliser (temps estimé de travail : 1h), fiches théoriques et fiches de synthèse à imprimer
- ▶ Evaluation des acquis de la formation par le biais d'un QCM de validation des connaissances
- ▶ Questionnaire de satisfaction à chaud complété à l'issue de la formation

MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUES

- ▶ Pour toute question d'ordre logistique : assistance technique de l'apprenant pendant toute la durée de la formation. A ce titre, vous pouvez contacter info@cgpacampus.fr (réponse sous 48h).
- ▶ Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pourrez contacter votre formateur jusqu'à deux mois après la fin de la formation via cette adresse mail : cecilie.ozan@cgpacampus.fr pour lui poser une question portant sur le contenu de votre formation (réponse sous 72h).

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS DU FORMATEUR :

Juriste expérimenté RC professionnelle des intermédiaires d'assurance.